

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Catégorie de Capitalisation CHF I (IE00B7FN4P52)

Neuberger Berman Short Duration High Yield SDG Engagement Fund

(« Fonds »)

un compartiment de **Neuberger Berman Investment Funds plc (« NBIF »)**

Neuberger Berman Asset Management Ireland Limited (« **NBAMIL** »), est l'initiateur du Fonds.

La Central Bank of Ireland (la « **Banque centrale** ») est chargée du contrôle de NBAMIL, membre du groupe Neuberger Berman, en ce qui concerne ce Document d'informations clés (« **DIC** »).

Le Fonds est agréé par la Banque centrale conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011, telle qu'amendée, et enregistré à la vente dans d'autres États membres de l'EEE. NBAMIL est agréée Ireland et réglementée par la Banque centrale. Pour plus d'informations sur ce Fonds, veuillez consulter le site www.nb.com ou contacter le +353 (0)1 264 2795.

Ce DIC a été établi le 2 mai 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Ce produit est un Fonds OPCVM.

Objectifs :

Le Fonds vise à générer un revenu courant élevé au moyen d'investissements dans des obligations à durée courte et à haut rendement qui observent les termes et conditions propres à la Politique d'exclusion durable, comme précisé sous la section « *Sustainable Investment Criteria* » du prospectus.

Le Fonds investit principalement dans des obligations à haut rendement et à durée courte émises par :

- des entreprises américaines ;
- des entreprises non américaines qui exercent la majeure partie de leur activité aux États-Unis ;
- le Fonds peut également investir dans des titres de sociétés et de gouvernements de pays émergents (moins développés).

Les obligations à haut rendement sont assorties d'une notation de crédit plus faible, car elles comportent un risque plus élevé de défaut de paiement. Les obligations à haut rendement offrent généralement un revenu plus important afin de susciter davantage d'intérêt auprès des investisseurs. Les obligations à haut rendement à durée courte ont une échéance (date à laquelle une obligation est remboursée à l'investisseur) plus courte et une durée (le temps qu'il faudra en années pour que l'obligation soit remboursée) plus faible ; environ 2 ans contre 4 ans pour l'univers des titres à haut rendement général.

Dans des conditions normales de marché, les Gestionnaires d'investissement délégués (ou le Gestionnaire, le cas échéant) prévoient que l'échéance moyenne pondérée du Fonds sera de 3 ans maximum.

Le Fonds ne peut pas investir plus de 10 % de sa Valeur nette des actifs dans des titres de capital.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales au titre de l'Article 8 du SFDR.

Cette catégorie d'actions a recours aux opérations de couverture de change au moyen d'instruments dérivés, afin de limiter le risque de change de l'actionnaire en réduisant l'incidence des fluctuations du taux de change entre la monnaie de la catégorie d'actions et la monnaie de base du Fonds.

Les revenus du Fonds seront capitalisés et intégrés dans la valeur de vos investissements.

Durée :

Ce Fonds n'a pas de date d'échéance fixe, mais peut être clôturé dans certaines circonstances stipulées dans le prospectus, notamment si sa Valeur nette des actifs n'excède pas ou tombe en-deçà de 75 000 000 USD (ou tout autre montant approuvé, le cas échéant, par les Administrateurs de NBIF).

Les actions peuvent être échangées contre des actions d'un autre compartiment conformément aux termes et conditions du Prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues chaque jour défini comme Jour ouvrable dans le Prospectus.

NBIF est établie comme fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre les compartiments sous le régime du droit irlandais.

Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** ») est désignée en qualité de dépositaire de NBIF.

Vous pouvez obtenir sans frais les copies du Prospectus et des derniers rapports et comptes de NBIF en anglais, allemand, français, italien et espagnol, de même que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, auprès de Brown Brother Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited (l'« **Agent administratif** »), 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande.

Indice de référence :

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas géré en fonction d'un indice de référence.

Investisseurs de détail visés :

Ce Fonds peut être compatible avec les besoins des investisseurs visant un fonds productif de revenu et/ou de croissance du capital avec un horizon d'investissement de 2 ans ou plus, dans le cadre d'un portefeuille d'investissements diversifié. Ce produit présente un risque moyen à faible et les investisseurs doivent en tenir compte pour décider de la composition du portefeuille d'investissements. Les investisseurs qui ne sont pas certains d'avoir les connaissances et l'expérience nécessaires pour prendre des décisions d'investissement maîtrisées concernant ce Fonds ou pour construire un portefeuille diversifié, doivent consulter un professionnel en investissement. Ce Fonds n'est pas susceptible d'être compatible avec les besoins des investisseurs visant un placement unique, ou d'un rendement spécifique à une date donnée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible à moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de NBAMIL à vous payer en soit affectée.

Le Fonds comporte également un risque de marché, un risque opérationnel, un risque de contrepartie et autres risques. Veuillez vous référer à la section « *Investment Risks* » du Prospectus. Le Fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché et il est possible que vous perdiez tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Cependant, le Fonds tâchera de réduire ce risque au moyen des opérations de couverture décrites ci-dessus.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, cependant, les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans			
Exemple d'investissement : 10.000 CHF			
Scénarios Minimum : Il n'existe pas de rendement minimal garanti et il est possible de perdre la totalité du capital investi.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée)
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5.410 CHF -45,86 %	7.220 CHF -15,06 %
Défavorable¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.020 CHF -9,81 %	9.150 CHF -4,34 %
Intermédiaire²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.120 CHF 1,17 %	10.120 CHF 0,60 %
Favorable³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11.480 CHF 14,82 %	11.470 CHF 7,11 %

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2020.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2016 et août 2018.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2022.

Que se passe-t-il si NBAMIL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les investisseurs peuvent subir des pertes financières en cas de défaut du Fonds, de NBIF, de NBAMIL ou de tout prestataire de services désigné pour le Fonds, en ce compris les gestionnaires d'investissement délégués (ou leurs affiliés), l'Agent administratif, le Dépositaire, ou une contrepartie de transaction. Ces pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la durée et du montant de l'investissement et du rendement du Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que 10.000 CHF sont investis.

Investissement : 10.000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	107 CHF	215 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	1,1 %	1,1 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,7 % avant déduction des coûts et de 0,6 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il est possible que le montant de votre paiement soit inférieur. Il inclut les coûts de distribution du Fonds.	0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Fonds, mais la personne qui vous vend le Fonds peut le faire.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	71 CHF
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons des investissements sous-jacents au produit.	36 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats	Cette catégorie d'actions ne facture pas de commission liée aux résultats.	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Le Fonds est conçu pour un investissement à court terme et nous vous recommandons de le conserver pendant au moins 2 ans. Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (excepté certains jours fériés et sous réserve de certaines restrictions stipulées dans le Prospectus).

De plus amples informations sur la procédure de désinvestissement du Fonds figurent sous la section « *Subscription and Redemptions* » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le Fonds, ou la conduite de l'Initiateur ou d'un consultant en charge de proposer ou de vendre le Fonds, doivent être adressées au distributeur du Fonds ou à votre conseiller, avec copie à l'Agent administratif. Si vous n'avez pas de distributeur ou de conseiller, la réclamation doit être adressée par écrit à l'Agent administratif aux coordonnées suivantes :

Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited,
30 Herbert Street
Dublin 2,
Ireland

Vous pouvez nous contacter par téléphone : +353 (0)1 264 2795.

ou par courriel : clientservices@nb.com

De plus amples informations sont disponibles sur notre site web <https://www.nb.com/en/global/home>

Autres informations pertinentes

Politique de rémunération : Les détails relatifs à la politique de rémunération de NBAMIL sont consultables sur www.nb.com/remuneration, et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.

Performances passées et Scénarios de performance : Veuillez vous référer à la page www.nb.com pour consulter les dernières performances passées ainsi que les scénarios de performance jusqu'aux 10 dernières années.